



TOURISME : L'importance de l'accueil

LOI ELECTORALE ...

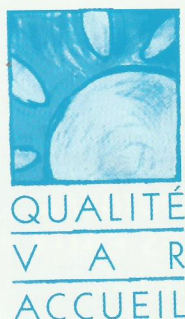
EDITO

(Loi n° 90-55 du 15 Janvier 1990, art. 3)

"Pendant les trois mois précédant le premier jour du mois d'une élection et jusqu'à la date du tour du scrutin où celle-ci est acquise, l'utilisation, à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de presse ou par tout moyen de communication audiovisuelle est interdite"

A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées"

De façon à être en conformité avec cette loi qui vise à mettre à égalité de chances tous les candidats à une élection, Monsieur le Maire a pris la décision de ne pas s'exprimer dans cet éditorial du mois de Mai 1995.



En sa qualité de vitrine de notre village, l'Office du Tourisme du Revest participe quotidiennement à la promotion de notre Patrimoine et de notre Culture. Il apporte donc sa contribution au développement économique, social et culturel de notre commune.

A l'approche de l'été, il nous apparaît utile d'ouvrir le dossier du Tourisme et de vous en présenter les animateurs.

... **Gros plan**

L'office du tourisme



*La traditionnelle
Castagnade
revestoise*

Sa vocation

C'est une association régie par la loi de 1901. L'accueil et l'information constituent sa vocation fondamentale. Est ainsi ouvert un champ d'action sans limite car l'accueil peut s'effectuer de cent façons différentes et se perfectionner à l'infini.

A ces fonctions premières s'ajoutent d'autres activités comme l'animation et la promotion, souvent menées en collaboration avec la Mairie ou d'autres associations. C'est en sorte la vitrine permanente de notre commune, sur place comme dans toute la France.

Ajoutons, sans vouloir être complets, une imagination toujours fraîche, un sens civique musclé, un goût certain pour l'altruisme qui inspire les grandes choses.

Une association pas comme les autres

Nous ne commenterons pas son statut juridique bien banal, mais nous soulignerons l'originalité de cette association qui se distingue de la règle générale en agissant, non pas pour ses membres mais pour un public.

Qui bénéficie de l'action de l'office du tourisme ?

En priorité les visiteurs qui sont accueillis, renseignés, documen-

tés, conseillés, sans qu'aucune adhésion ne soit requise. En second lieu, les acteurs de l'économie locale et de la vie

Fréquentation en 1994

L'année dernière, l'Office du Tourisme du Revest a accueilli 4.854 visiteurs.

On comptait : 1.477 Revestois

2.925 Varois

317 Autres Français

135 Etrangers

culturelle. Que des membres adhérents figurent dans ces deux catégories, c'est heureux. Mais il est évident que l'adhésion ne privilégie personne et qu'elle est versée moins dans l'espoir d'un profit direct, que comme contribution à un effort collectif portant ses fruits à terme.

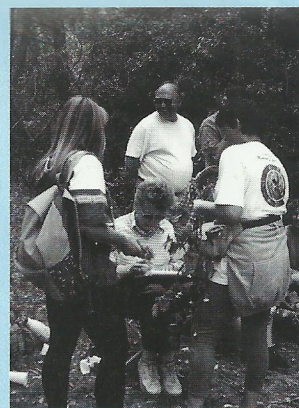
Fonctionnement et financement

L'office du Tourisme est animé par une équipe de 14 administrateurs bénévoles qui en assurent le fonctionnement. L'accueil est assuré par une personne recrutée dans le cadre des Contrats Emploi Solidarité.

Sur le plan financier, ses ressources sont de trois ordres :

- les subventions allouées par la Mairie,
- les cotisations de ses membres,
- les ressources propres d'activités monnayées mais non lucratives

Pas de profit mais le service est rendu.



Principales manifestations

DIMANCHE 14 MAI :

Fête du balisage avec l'inauguration du premier sentier balisé par l'Office de Tourisme, anchoïade, balade autour du village et à la table d'orientation.

SAMEDI 24 JUIN :

Aïoli traditionnel sur la place Meiffret

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE :

Rallye surprise

SAMEDI 16 SEPTEMBRE :

Balade sur les sites historiques du Revest

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE :

Découverte du patrimoine Revestois

SAMEDI 28 OCTOBRE

Castagnade

Pour faire connaissance OFFICE DU TOURISME DU REVEST LES EAUX

Boulevard de l'Egalité
Tél. : 94.98.94.78.

Ouvert tous les jours, Mardi
excepté, de 15 h.00 à 18 h.00
et le Dimanche de 15 h.00 à 18
h.00 de Mai à Septembre.



Carnaval

Les enfants des écoles primaire et maternelle ont une fois encore fêté l'arrivée du printemps avec sa majesté Carnaval.

La joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous et les rues du village ont résonné de rires et de chants. On a pu croiser ainsi l'Arlequin en compagnie de Zorro, une belle fée chapeautée de roses au bras de Winnie l'ourson et un oeuf de Pâques qui suçait son pouce. Tous étaient entraînés par des instituteurs aux costumes évocateurs de voyages, de fêtes et de musique.

Un goûter clôturait cette belle journée en compagnie des parents, des amis et de tous ceux qui ont oeuvré pour cette fête soit réussie.

Collectivités locales

Lors de la séance du 2 mars, le Conseil Municipal s'est élevé contre le décret du 28 décembre 1994 qui relève, à compter du 1^{er} janvier 1995 le taux de cotisation des communes employeurs à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) de 21,30% à 25,10%. Coût pour la commune : 110.000 francs pour 1995. Le surcoût sera prévu au budget 1995 en dépenses imprévues et non au chapitre des frais de personnel.

Au sujet du barrage

Monsieur le Maire indique qu'il a pris l'attache de la Préfecture, suite aux rumeurs persistantes qui circulent sur l'état du barrage et qui ont été relayées par la presse locale.

Notre cabinet d'études nous fait remarquer que lors des réunions obligatoires avec les personnes publiques associées à la révision du P.O.S., il n'a jamais été fait état des risques que constituait la présence du barrage sur la commune. D'autre part, les services officiels n'ont jamais été alarmants.

Visite historique

Les coptes du Revest ont dernièrement accueilli leur Patriarche, Chenouda III, pape d'Alexandrie et chef spirituel des coptes orthodoxes d'Egypte.

Au siège de l'Eparchie de copte orthodoxe de France, le Métropolitain Abba Marcos et l'évêque Abba Athanasios, avec le concours actif de l'ambassade d'Egypte, ont reçu en visite officielle Sa Sainteté Chenouda III. Une visite d'autant plus prestigieuse pour la diaspora copte que c'est la première fois depuis la création du siège apostolique d'Alexandrie, en 42, que le successeur de Saint-Marc se rend en France.

Honneur suprême pour les coptes du Revest et leur Patriarche, ils ont été reçus mercredi 15 février à l'Elysée par le Président de la République. Un événement qui fera date dans toute l'histoire de cette communauté.

Le bonsaï gagnant

Le premier salon du bonsaï, du cactus et de l'orchidée, organisé par la municipalité et l'association Arts et traditions, a rencontré un vif succès.

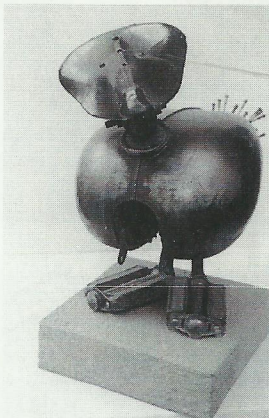
Rétro Renucci

De nombreux amateurs se sont donnés rendez-vous au vernissage de la rétrospective Renucci, organisée conjointement par la municipalité et Jacqueline Herrero, responsable des arts plastiques à la Maison des Comoni.

Né avec ce siècle finissant, d'origine Corse mais établi à Toulon, Théodore Renucci, sans aucune formation artistique, fut un sculpteur fécond. Disparu en 1991, il consacra toute sa vie à la création de multiples formes à partir de matériaux les plus divers et parfois même d'objets les plus hétéroclites.

Sculptures en serpentine, superbe pierre dure dans laquelle il fait naître des oeuvres majeures, ivoire ou bois, assemblages en bois de cerf, carapace de tortue ou vertèbre de baleine, tout est prétexte à prendre forme et vie.

Créations insolites et naïves, souvent d'un esthétisme affirmé, son imagination est débordante et son adresse stupéfiante.



Biennale de peinture du Revest

Concours ouvert à tous les artistes non débutants

Faire acte de candidature avec C.V., texte de démarche, photos ou diapos avant le 30 Mai 1995, adressés à Jacqueline HERRERO, Maison des Comoni, Le Revest les Eaux 83200. Renseignements : 94.90.91.92

Thème : notre région est riche d'images d'un ailleurs (réel ou fantasme) lieu de projection, elle a permis la reconnaissance d'identités méditerranéennes. Donnez en votre interprétation

Ecoles

L'inspection académique a donné un avis favorable à l'ouverture d'une classe à l'école primaire et à un poste de direction pour une école à deux classes à l'école maternelle du village et ce, pour la rentrée 1995.

Le Maire a été autorisé à signer avec la Société d'AMénagement et d'Equipe-ment de TOulon et du VAR (la SAME-TOVAR) une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage en vue de la restructuration et l'agrandissement de l'école maternelle du village. Des précisions seront demandées sur les assurances de cette société car il convient de s'entourer de toutes les garanties. Il a indiqué que la SAMETOVAR étudie actuellement l'agrandissement de la cantine scolaire et de la cuisine dans le bâtiment de l'école primaire car il convient de s'informer sur toutes les possibilités.

Le conseil municipal a adopté les statuts de la Caisse des écoles qui doit avoir un budget autonome et devra fonctionner en 1996, et désigné les 5 membres du Conseil Municipal qui feront partie du Conseil d'Administration.

MAI

■ Lundi 1er :

- **Concours de boules**
organisé par le Comité des fêtes

■ Dimanche 7 :

- **Course de côte de Motos**
organisée par Mr. Tagliavini et le
Moto Club Toulonnais

■ Lundi 8 :

- **Commémoration "Victoire 1945"**

■ Dimanche 14 :

- **Opération "Sentiers balisés"**
(11 h. Anchoïade, ballade à la
table d'orientation ...)
organisée par le Syndicat
d'Initiative

■ Dimanche 21 :

- **Foire à la brocante au
Hameau de Dardennes**
organisée par le comité des
Fêtes
- **Gala de l'Ecole de Danse et
de Musique à la Maison des
Comoni**

■ Jeudi 25 :

- **Communion privée**
- **16 h. : Arrivée de la Course du
Faron des Voitures Anciennes**
organisée par le Club des
Anciennes Voitures Varoises

■ Dimanche 28 :

- **Communion solennelle**

JUIN

■ Du Samedi 4 au Dimanche 18 :

- **Tournoi de Tennis**

■ Du Samedi 3 au Lundi 5 :

- **Foire Artisanale Rencontre
des Métiers d'Art**
"Le Revest reçoit le Nord"

■ Samedi 17 :

- **Concours de pêche "enfants"**
organisé par l'AAPPMA "Le Gardon"

■ Samedi 24 :

- **Aïoli,**
organisé par le Syndicat d'Initiative
- **Kermesse de l'école primaire**

■ Dimanche 25 :

- **Trial 4x4**
organisé par Mr. TAGLIAVINI
- **Rallye**
organisé par le CIL du Bas Revest

BUDGET

Le 28 mars, le Conseil Municipal votait le budget primitif 1995. D'un montant global de 15.203.617 F. en section de fonctionnement et de 2.522.093 F en section d'investissement. Ce budget prévoit les besoins de l'année à compléter par le Budget Supplémentaire. La section de fonctionnement permet la marche, la gestion et l'entretien de la commune, tandis que la section d'investissement concerne tout ce qui est relatif au patrimoine communal, l'améliore ou le modifie. L'achat d'un terrain, d'un véhicule ou la réfection du clocher de l'Eglise, appartiennent à l'investissement. Les frais de personnel, de

gestion, d'entretien, de participation aux syndicats Intercommunaux, de scolarité, font partie du fonctionnement. Il ne faut surtout pas croire qu'une fois le budget voté tout peut être réalisé. On ne peut dépenser qu'en fonction des recettes dont on dispose, et celles-ci ne nous parviennent que par douzièmes. Quant aux subventions, elles ne sont versées à la commune qu'une fois tout payé. Aussi, lorsque les dépenses de fonctionnement ne permettent pas un virement d'une partie de ces recettes en investissement, il arrive que des achats ou des travaux prévus ne peuvent être réalisés à moins de procéder à un emprunt ou à l'augmentation des impôts.

Feux de Forêt

Attention à la réglementation de l'emploi du feu : elle est précise. En prendre connaissance et respecter les dispositions prévues, contribuent au respect de l'environnement et à la lutte contre les incendies.

En cas de doute, renseignez-vous à la Mairie ou au bureau de la Police Municipale.

Voyage Municipal 3ème âge

Du 17 au 24 Mai 1995

Découverte des Landes et
de sa région.
VVF de Seignosse les Tuquets

BLOC NOTE

**MAIRIE DU
REVEST**
94.98.90.15

HORAIRES

du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h.
et de 14h. à 17h15

Permanence des élus
sur rendez-vous
uniquement.

C.C.A.S. :

ouvert du lundi au
vendredi de 8h30 à
12h.

URBANISME :

ouvert le Mardi et le
Jeudi de 14h. à 17h15.

CARNET



C'est en présence de nombreux amis et d'élus revestois que Flavia-Rose et Joseph AUDDINO se sont présentés, Mercredi 5 Avril, devant Alphonse Sauvaire, premier adjoint au Maire, pour renouveler après 50 ans de mariage, leurs vœux d'époux fidèles. A la question : "voulez vous faire encore un bout de chemin ensemble ?" ils ont répondu "oui". Sourires, émotion et applaudissements ont marqué cette sympathique cérémonie. Rappelons que Flavia-Rose et Joseph se sont mariés en 1945 à Rizziconi et qu'ils sont parents de 7 enfants et grands parents de 8 petits enfants. L'équipe de rédaction s'associe à la joie de cette grande famille et leur souhaite un bon anniversaire de mariage.

■ NAISSANCES

• Le 13 Février 1995
à La Seyne sur Mer :
Pauline Désirée DELMAS

• Le 27 Mars 1995 à Toulon :
Barbara Anne Claire CATALDI

• Le 31 Mars 1995 à Toulon
Maryse Monique Charline Corinne
VIDAL

■ MARIAGES

• Le 15 Avril 1995
GUIDERDONI Daniel
et MASQUEFA Yvette

• Le 29 Avril 1995
GARREAU Didier et GIGNOUX
Sandra

HIDOUIN Pierre et SANTERNE
Valérie

LE BIHAN Stéphane et
GRANDIOU Bernadette.

■ DÉCÈS

• Le 11 Mars 1995 à Toulon :
Robert GRESSUS

Bienvenue à Maryse VIDAL

qui est la petite fille
d'Alexandre et
Francette BARRI,
famille bien connue
au Revest et félicita-
tions aux heureux
parents.